Faire une licence de droit après une licence d'histoire

Par **Canard**, le **04/06/2015** à **17:58**

Bonjour à tous,

Je viens d'obtenir une licence d'histoire et je souhaite me réorienter en droit car je suis intéressée par les concours administratifs catégorie A voire A+.
Pensez-vous qu'il est possible d'obtenir une validation d'acquis pour entrer en L2, ou devrais-je entrer en L1 ?

Merci pour vos réponses !

Par **Yn**, le **04/06/2015** à **18:03**

Sur les règles administratives, je ne peux pas te dire. Je pense que cela varie selon les universités ou les académies.

Par contre, sur un plan scolaire, je t'invite à procéder à une inscription en L1. Le droit répond à une logique très particulière. Au-delà des connaissances juridiques, la L1 est dédiée à l'apprentissage des méthodes, lesquelles sont absolument fondamentales si tu veux réussir en droit (comprendre un arrêt, rédiger un commentaire, appliquer le syllogisme juridique, plus largement aborder l'esprit du droit). Sans la L1, tu passes à la trappe tous ces points, je le répète, fondamentaux.

Une inscription en L2, c'est prendre le risque d'avoir des lacunes importantes et d'être complètement noyé, tant au niveau des méthodes que des connaissances (des notions vues en L1 sont réutilisées en L2).

Je me pose enfin une question : les concours administratifs ne sont-ils pas ouverts aux étudiants titulaires d'une licence, peu importe la mention ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés